

**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le six novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :D\_2024\_11\_81Date de convocation du conseil : 31 octobre 2024Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 23Nombre de votants : 26

Objet : Souscription à l'option « Sauvegarde 3-2-1 et usages collaboratifs » proposés par l'ATD16

Absents excusés :

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice  
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle.

Secrétaire de séance : Madame BLANDINEAU Annette

**Vu** l'article L 5511-1 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération N°43-423-BP 2013 du conseil général de la Charente en date du 21 décembre 2012 proposant la création d'une agence technique départementale,

**Vu** la délibération N°17-11-01 de l'Assemblée générale Extraordinaire de l'ATD16 en date du 8 Novembre 2017 approuvant portant modification des statuts de l'agence technique départementale,

**Vu** la délibération N° CA2020-12\_R04 du Conseil d'Administration du 10 décembre 2020 relative à la proposition par l'ATD16 des nouvelles missions « Sauvegarde 321 » et « Sauvegarde 321 et usages collaboratifs »

**Considérant** l'intérêt de la collectivité pour une telle mission,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **DÉCIDE** de souscrire à la mission optionnelle de l'ATD16, à compter du 01/12/2024 :
  - **Sauvegarde 321 & usages collaboratifs** incluant notamment :
    - Une capacité de stockage, capacité de stockage illimitée,
    - Une sauvegarde entièrement sécurisée,
    - L'engagement de retrouver ses données sous 72 heures,
    - Une copie distante en totale souveraineté,
    - Cloud souverain pour tous les dossiers, accessibles sur PC, tablettes, ...
    - Une prise en main à distance sécurisé.
- **PRÉCISE** que cette mission sera exercée selon les dispositions et conditions énoncées dans les statuts et le règlement intérieur de l'ATD16, prévoyant un délai de préavis de deux années civiles pleines.
- **APPROUVE** le barème prévisionnel de la cotisation annuelle correspondante.

Fait et délibéré les jour, mois  
et an que dessus.Emis le 06/11/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 12/11/2024

Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN